



---

## **MESURE NÉCESSAIRE**

**Manitoba : des aliquotes d'unités de CGR destinées  
aux transfusions néonatales et pédiatriques bientôt disponibles**

**Lettre aux clients 2019-34**

---

Le 25 novembre 2019

Bonjour,

À compter du 27 janvier 2020, notre laboratoire de sérologie érythrocytaire, situé à Winnipeg, produira une petite quantité d'aliquotes d'unités de CGR destinées aux transfusions néonatales et pédiatriques **pour les hôpitaux du Manitoba uniquement**. Ces aliquotes seront préparées en solution SAGM à partir d'unités de CGR partiellement déleucocyté (PD) et âgé de sept jours ou moins. Elles seront disponibles pour le groupe O négatif et tout autre groupe sanguin requis.

Deux types d'aliquotes seront disponibles :

1. Aliquotes pour des patients spécifiques en vue d'une transfusion non urgente : la commande devra indiquer le volume requis en millilitres. Les aliquotes délivrées auront un volume égal au volume commandé additionné de 30 ml pour l'amorçage. Les aliquotes destinées aux transfusions néonatales seront fabriquées à partir d'unités de CGR irradié, tandis que celles destinées aux transfusions pédiatriques le seront à partir d'unités de CGR non irradié.

Les aliquotes de CGR irradié devront être transfusées dans les 24 heures suivant l'irradiation. La date et l'heure de péremption seront indiquées sur les étiquettes des poches.

2. Aliquotes à conserver en cas d'urgence : il s'agira d'aliquotes de CGR non irradié d'un volume compris entre 55 et 65 ml qui devront être conservées en milieu réfrigéré par les banques de sang.

Les aliquotes de CGR non irradié auront une durée de conservation de 42 jours. La date et l'heure de péremption seront indiquées sur les étiquettes des poches.

Préparation et expédition des aliquotes :

- L'aliquotage sera réalisé par raccordement stérile d'une poche de transfert quadruple reliée à l'unité de CGR appropriée.

- Chaque aliquote sera accompagnée d'un échantillon (segment) et comportera un numéro de don, des informations relatives au groupe sanguin et une date de péremption (e-Traceline).
- L'expédition des aliquotes se fera de la même façon que les unités de CGR.

Veillez informer les membres de votre personnel de ces changements, notamment du fait que le volume de sang requis devra désormais être indiqué en millilitres.

Pour toute question, veuillez communiquer avec la D<sup>re</sup> Debra Lane, à [debra.lane@blood.ca](mailto:debra.lane@blood.ca).

Cette lettre peut être consultée sur notre site Web, au [www.sang.ca](http://www.sang.ca), dans la section **Hôpitaux**. Si vous souhaitez l'obtenir dans un autre format, n'hésitez pas à communiquer avec votre agent de liaison.

Le vice-président aux affaires médicales et à l'innovation,



Isra Levy